

N/REF : 4/06/2025 22H50 C:000053 I:02512
V/REF : AC/C20950
V/Email reçu le Mercredi 04/06/2025 à 22H50

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. NAL
IMMEUBLE : RES.NOUAILLE -NAL
28-30, BOULEVARD RENE LAENNEC
.
35000 RENNES

Rennes, le 06 Juin 2025

Référence Marché: 024054-PBS-004
LOCALISATION : ALLEE 30 LAENNEC - LOGEMENT SUR PASS
LOGEMENT N° 100660, PORTE N°61, 6° ÉTAGE, TYPE 4
MOTIF : FUIITE SUR PURGE APRES COMPTEUR D'EAU DANS GAINTE TECHNIQUE EN PC
Donneur d'ordre : Mme A GUILLO

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 05/06
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DES GAINES TECHNIQUES
CONSTAT : PRÉSENCE D'EAU AU SOL MAIS AUCUNE FUIITE
PRÉCONISATION : POIGNÉE DE LA VANNE DE COUPURE D'EAU CASSÉE, PRÉVOIR
SON REMPLACEMENT PAR LES EAUX DU BASSIN RENNAIS
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 05/06/25 à 14H24 Mme A GUILLO

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU	1	50,00	50,00
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	1	20,00	20,00
TOTAL H.T.				70,00
T.V.A. a 10,00%				7,00
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>77,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.